



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

Consultations prébudgétaires 2024-2025

Mémoire de la Fédération des centres de services scolaires du Québec

Présenté au ministre des Finances du Québec

13 décembre 2023

Publié par La Fédération des centres de services scolaires du Québec

1001, avenue Bégon

Québec (Québec) G1X 3M4

418 651-3220

info@fcssq.quebec

www.fcssq.quebec

Document : 7647

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

© Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle par quelque procédé que ce soit, est interdite sans autorisation écrite au préalable de la FCSSQ.

Note - Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.



Présentation de la Fédération des centres de services scolaires du Québec

La Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) existe depuis 1947. Elle regroupe et représente les 60 centres de services scolaires (CSS) francophones du Québec ainsi que le Centre de services scolaire du Littoral.

Les CSS veillent à la réussite scolaire de plus d'un million d'élèves en assurant des services éducatifs au primaire, au secondaire, en formation professionnelle et à l'éducation des adultes. La Fédération offre à ses membres des services en relations du travail, en ressources matérielles et informationnelles, en financement, en transport scolaire, en services éducatifs aux jeunes et aux adultes, des services juridiques ainsi que de la formation. Conjointement avec le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), la Fédération coordonne et dirige la négociation des matières nationales sectorielles des conventions collectives.

Au cœur des enjeux du système public d'éducation, la FCSSQ met son expertise au service de ses membres dans la réalisation de leur mission et met en lumière l'excellence et l'innovation des CSS partout au Québec. Elle unit ses membres et partenaires autour d'enjeux communs, dans une perspective de collaboration riche en apprentissages collectifs.

Pour réaliser cette mission, la Fédération s'est donnée comme orientations de :

- Briller davantage : être une référence incontournable en éducation.
- Soutenir davantage : développer une expertise collective de pointe ainsi qu'une offre de service alignée sur les besoins de ses membres.
- Rassembler davantage : fédérer ses membres et rassembler les autres acteurs du réseau pour un système d'éducation performant et de qualité.

Ce mémoire fait état des constats et des moyens d'action proposés par la FCSSQ dans le cadre des consultations prébudgétaires du Budget 2024-2025 du gouvernement du Québec.

Nous tenons à remercier le ministre des Finances de recevoir l'opinion de la Fédération en cette matière.

Les grands enjeux du réseau scolaire québécois

L'éducation est l'une des missions les plus nobles confiées par la société québécoise aux centres de services scolaires (CSS). C'est aussi l'une des plus importantes pour son avenir. De fait, le gouvernement lui consacre chaque année une part non négligeable de son budget.

Néanmoins, les obligations que doivent assumer les CSS croissent bien plus rapidement que les allocations devant les soutenir. De plus, le **contexte inflationniste** des dernières années accentue la pression. Même si le financement accordé à l'éducation est administré avec rigueur, les défis demeurent proportionnels aux besoins : immenses.

La **pénurie de main-d'œuvre** qui sévit au Québec n'épargne pas le réseau scolaire. Il s'agit d'ailleurs de notre plus grand défi et les prochaines années s'annoncent cruciales, et ce, pour l'ensemble des corps d'emploi. Au-delà des enjeux relatifs aux conventions collectives, des efforts continus doivent être consentis afin de soutenir l'attractivité des postes et la fidélisation du personnel ainsi que pour prévenir l'exode des talents.

Or, le réseau scolaire peut contribuer à atténuer la pénurie en accélérant la qualification des travailleurs. Pour ce faire, la **formation professionnelle** est sans conteste une voie qualifiante incontournable. Son financement doit favoriser l'offre éducative, dans toutes les régions, afin de répondre aux besoins de la société québécoise et des individus qui la composent.

Le Québec est une terre d'accueil depuis longtemps et le réseau scolaire joue un rôle crucial – bien au-delà de la seule diplomation – dans l'inclusion des élèves immigrants. Afin de les accompagner dans leur parcours vers une participation pleine et entière à la société québécoise, le financement accordé doit permettre de fournir avec agilité tout l'éventail des services requis.

Ajoutons que la valorisation du français passe aussi par une offre d'**activités éducatives** de qualité à l'ensemble des élèves issus de l'immigration.

Les grands enjeux du réseau scolaire québécois

La prestation de services éducatifs implique aussi l'offre d'environnements de qualité, à savoir l'ajout des espaces essentiels pour accueillir une population scolaire croissante dans des bâtiments en bon état. L'amélioration globale des **infrastructures scolaires** n'est pas un objectif désincarné; il s'agit d'un levier supplémentaire pour soutenir l'engagement des élèves dans leurs apprentissages. Même si les efforts budgétaires des dernières années ne suffisent pas, seuls des investissements conséquents permettront de rétablir durablement l'état du parc immobilier.

Pour appuyer les élèves et le personnel, les CSS doivent offrir une vaste palette d'outils et de services qui vont du soutien à la **transformation numérique** au **transport scolaire**. Les CSS doivent aussi se conformer aux **nouveaux encadrements** qui régissent le secteur. Soulignons que plusieurs de ces améliorations contribuent également à une performance accrue du réseau de l'éducation.

En somme, nous proposons de passer à l'action pour donner à l'école québécoise les moyens de ses ambitions. Pour y parvenir,

les CSS doivent disposer des sommes indispensables à l'accomplissement de leur mission dans le respect des orientations gouvernementales. À cet égard, nous avons ciblé plusieurs pistes de solution. Si un certain nombre nécessitent un accroissement des budgets, d'autres dégageront des économies directes, sinon une optimisation des allocations consenties par l'État.

Pour passer à l'action – un aperçu!

Activités éducatives : 63 M\$



**Transformation numérique,
culture des données et
cybersécurité : 510,7 M\$**



Infrastructures : 10,201 G\$



**Contexte inflationniste :
Rattrapage de 3,86 %**



**Transport scolaire : Investir pour
économiser**



**Lois, règlements
et sous-financement : 17,2 M\$**





Activités éducatives

En bref, pour passer à l'action

Formation professionnelle – Cours offerts en mode présentiel

- Appliquer une indexation de 12,45 %.
- Prévoir une indexation annuelle selon le taux d'inflation déterminé par Statistique Canada.

Formation professionnelle – Le facteur d'abandon

- Hausser le taux de majoration de 5 % pour le personnel de soutien et pour les ressources matérielles.
- Uniformiser le taux de majoration du personnel enseignant à 15 %.

Formation professionnelle et formation générale aux adultes – Soutien aux services aux entreprises

- Porter l'enveloppe à 20,26 M\$.

Formation professionnelle – Soutien au démarrage de petites cohortes

- Compléter le financement du manque à gagner découlant de faibles inscriptions pour former une cohorte d'élèves.
- Augmenter les sommes globales attribuées au démarrage de petites cohortes.

Formation professionnelle – Soutien à l'accompagnement des personnes dans leur démarche de reconnaissance des acquis et des compétences

- Pérenniser ce soutien.

Formation professionnelle de courte durée – Enveloppe budgétaire pour les activités éducatives et administratives

- Bonifier l'enveloppe d'élaboration des AEP à un montant équivalent des besoins.

En accueil et francisation

- Bonifier l'enveloppe des montants alloués.

Formation professionnelle

Cours offerts en mode présentiel

Nos constats

- Un écart de financement défavorable aux CSS quant aux montants spécifiques des ressources matérielles, du mobilier, appareillage et outillage (MAO).
- Les paramètres de financement du MEQ ont augmenté de 6,67 % en 2023-2024, mais ils ne couvrent que l'indexation pour 2022. Or, l'IPC a crû de 19,12 % depuis 2018.

Pour passer à l'action

- Appliquer une indexation de 12,45 %.
- Prévoir une indexation annuelle selon le taux d'inflation déterminé par Statistique Canada.

Les retombées sur le terrain

- Rattrapage du manque à gagner des dernières années.

Formation professionnelle

Le facteur d'abandon

Nos constats

- Un manque à gagner depuis 13 ans en raison:
 - De taux de majoration maintenus à la baisse;
 - D'une perte croissante de clientèle.

	Avant 2011-2012	Aujourd'hui
Personnel enseignant	Plus de 20 ans : 10 % Moins de 20 ans : 15 %	Plus de 20 ans : 5 % Moins de 20 ans : 10 %
Personnel de soutien	10 %	5 %
Ressources matérielles	5 %	0 %

Notre préoccupation

- Le taux d'abandon réel surpasse celui considéré dans le financement.

Pour passer à l'action

- Hausser le taux de majoration de 5 % pour le personnel de soutien et pour les ressources matérielles.
- Uniformiser le taux de majoration du personnel enseignant à 15 %, sans égard à l'âge de la clientèle.

Les retombées sur le terrain

- Modèle de financement flexible, durable et équitable, ajusté à la hauteur des besoins.

Les impacts financiers : 50 M\$

Formation professionnelle et formation générale aux adultes

Soutien aux services aux entreprises

Nos constats

- L'enveloppe disponible n'a pas été indexée comme prévu en 2023-2024.
- De plus, le montant a diminué de 160 k\$.

Année scolaire	Total
2022-2023	10,42 M\$
2023-2024	10,26 M\$

Pour passer à l'action

- Porter l'enveloppe à 20,26 M\$.

Les retombées sur le terrain

- Meilleure réponse aux besoins du marché du travail et des personnes :
 - Accès sur une base individuelle;
 - Réalisation de projets de développement innovants à portée régionale.

Les impacts financiers : 10 M\$

Formation professionnelle

Soutien au démarrage de petites cohortes

Notre constat

- Les centres de formation professionnelle doivent maintenir une offre de formation répondant aux besoins, même si les programmes d'études reçoivent peu d'inscriptions.

Notre préoccupation

- Sans changement dès 2024-2025, difficulté d'atteindre les cibles gouvernementales de diplomation en formation professionnelle pour 2027.

Pour passer à l'action

- Compléter le financement du manque à gagner découlant de faibles inscriptions pour former une cohorte d'élèves.
- Financer à la fois les formules éducatives innovantes et traditionnelles.
- Augmenter les sommes globales attribuées au démarrage de petites cohortes.

Les retombées sur le terrain

- Augmentation du nombre de personnes diplômées partout au Québec.
- Réponse à une demande croissante en augmentant l'allocation de base couvrant entièrement les coûts du personnel enseignant pour une nouvelle cohorte.

Formation professionnelle

Soutien à l'accompagnement des personnes dans leur démarche de reconnaissance des acquis et des compétences

Nos constats

- Les parcours en reconnaissance des acquis et des compétences ne sont pas suffisamment rapides.
- La diplomation doit être augmentée.

Pour passer à l'action

- Pérenniser ce soutien.
- Bonifier *a priori* le montant de base à 40 000 \$ par centre de formation professionnelle.

Les retombées sur le terrain

- Embauche, par chaque CSS, d'au moins un professionnel et un employé de soutien pour assurer un suivi continu des demandes en reconnaissance des acquis et des compétences.
- Organisation d'activités d'acquisition de compétences et d'accompagnement destinées à de plus petites clientèles.

Les impacts financiers : 3 M\$

Enveloppe budgétaire pour les activités éducatives et administratives de la formation professionnelle de courte durée

Nos constats

- Une enveloppe budgétaire fermée – et insuffisante – répartie pour répondre aux priorités régionales.
- Une répartition qui ne permet pas de répondre aux besoins socioéconomiques, comme prescrit par la *Loi sur l'instruction publique*.

Pour passer à l'action

- Ouvrir l'enveloppe budgétaire des Attestations d'études professionnelles (AEP) et des compétences à la carte.
- Bonifier l'enveloppe d'élaboration des AEP à un montant équivalent des besoins.

Accueil et francisation

Nos constats

- Le montant par élève immigrant et non francophone est insuffisant :
 - Présentement calculé en fonction du nombre d'élèves de chaque CSS francophone dont la langue maternelle n'est pas le français, sur une moyenne de deux ans.
- Les CSS puisent donc dans leur budget opérationnel.
- Des services réduits ou une offre de services moins flexible.

Nos préoccupations

- Une affluence majeure d'élèves immigrants à tout moment de l'année.
- Une imprévisibilité des services à planifier.
- Un enjeu transversal: ressources humaines, organisation des services et locaux à fournir.

Pour passer à l'action

- Bonifier l'enveloppe des montants alloués.
- Ajuster la mesure selon le nombre réel d'élèves immigrants de l'année en cours.

Les retombées sur le terrain

- Intégration et réussite éducative des élèves issus de l'immigration.

Les impacts financiers

- La FCSSQ entamera des travaux à cet égard en 2024.



Infrastructures

En bref, pour passer à l'action

Maintien d'actifs et résorption du déficit de maintien

- Se doter d'une stratégie d'investissement intégrée.
- Investir 2,7 % de la valeur du parc immobilier dans le maintien d'actifs.
- Bonifier le budget de 8,890 G\$ en maintien d'actifs, en déficit de maintien d'actifs et en remplacement des actifs.

Ajout et location d'espaces

- Financer *a priori* tous les espaces loués par les CSS destinés à accueillir les élèves.
- Ajouter le financement des frais relatifs aux infrastructures louées (frais de gestion d'exploitation et de démantèlement).

Nouvelle réglementation sur le bruit

- Financer les coûts engendrés par les exigences réglementaires de la CNESST.

Entretien des infrastructures

- Bonifier les budgets de fonctionnement en entretien à la hauteur de 1,5 % de la valeur actuelle de remplacement, soit 1,3 G\$ en 2024-2025.
- Pérenniser le financement de 8 M\$ associé à l'implantation et au maintien des outils permettant d'obtenir une information utile à la prise de décisions.

Mobilier scolaire, appareillage et outillage

- Bonifier le financement de 5,5 M\$.

Plan d'intégration des véhicules lourds et des équipements roulants (PIVER)

- Prévoir un financement d'opération en fonctionnement suffisant pour couvrir les frais de location.
- S'assurer que les CSS obtiennent les allocations en investissement pour le déploiement des infrastructures nécessaires à l'électrification et à la mise en place du PIVER (mises à niveau des systèmes électriques, achat et installation des bornes de recharge, etc.), et ce, dès l'année en cours.

Maintien d'actifs et résorption du déficit de maintien

Nos constats

- Âge moyen des bâtiments : 56 ans.
- 4107 bâtiments : superficie de 17,2 M m².
- 61 % des bâtiments en mauvais ou en très mauvais état.
- D'ici 2026-2027, le MEQ prévoit un déficit de 500 classes dans les écoles primaires.
- D'ici 2031-2032, le MEQ prévoit un déficit d'environ 18 000 places-élèves dans les écoles secondaires.
- D'ici juin 2030, construction de locaux accueillant 2600 nouvelles classes de maternelle 4 ans.
- Gestion complexe du parc immobilier.
- Plusieurs partenaires impliqués.
- Déficit de maintien d'actifs : 7,661 G\$.

Nos préoccupations

- L'amélioration de l'état du parc immobilier nous semble difficilement réalisable.
- L'état des infrastructures poursuit sa dégradation.
- Une partie non négligeable des bâtiments a atteint sa durée de vie utile. D'autres ont connu un vieillissement prématuré en raison de périodes de sous-investissements.
- Les multiples obligations administratives et l'augmentation des coûts de construction nuisent à la livraison rapide des projets.
- L'évolution du marché de la construction défavorise le réseau scolaire: augmentation rapide des coûts, compétitivité des marchés ainsi que l'attraction et la rétention du personnel.

Maintien d'actifs et résorption du déficit de maintien

Pour passer à l'action

- Se doter d'une stratégie d'investissement intégrée.
- Gérer les travaux dans le cadre d'un plan directeur pluriannuel :
 - Harmoniser les règles budgétaires à un cadre offrant plus de souplesse et de prévisibilité.
- Rendre disponibles les allocations budgétaires en investissement sur une base quinquennale.
- Investir 2,7 % de la valeur du parc immobilier dans le maintien d'actifs.
- Bonifier le budget de 8,890 G\$ en maintien d'actifs, en déficit de maintien d'actifs et en remplacement des actifs.

Les retombées sur le terrain

- Accroissement de la flexibilité, de l'efficacité et de l'efficience dans la gestion des projets d'infrastructures des CSS.
- Optimisation des investissements et capacité d'adaptation à l'état du marché de la construction.
- Remise en état du parc immobilier d'ici 2040.

Les impacts financiers

- **2,7 % de la valeur du parc immobilier**
- **8,890 G\$**

Entretien des infrastructures

Nos constats

- Les allocations annuelles de fonctionnement sont nettement insuffisantes et limitent l'entretien préventif et curatif des infrastructures.
- Le financement additionnel accordé est principalement affecté aux nouvelles obligations, dont celles relatives à la qualité de l'air et de l'eau.
- En 2023-2024, le MEQ octroie des allocations de 77,3 M\$, alors que les CSS injectent environ 355 M\$, soit 0,5 % de la valeur de remplacement des bâtiments.

Nos préoccupations

- La prévention d'une spirale de vétusté sera difficile sans augmentation substantielle des allocations.
- Un accroissement des risques en matière de santé et sécurité.
- Une désuétude accélérée des infrastructures.

Pour passer à l'action

- Bonifier les budgets de fonctionnement en entretien à la hauteur de 1,5 % de la valeur actuelle de remplacement, soit 1,3 G\$ en 2024-2025.
- Pérenniser le financement de 8 M\$ associé à l'implantation et au maintien des outils permettant d'obtenir une information utile à la prise de décisions.

Les retombées sur le terrain

- Maintien de l'état du parc immobilier et diminution du coût des investissements à long terme.

Les impacts financiers : 1,3 G\$

Ajout et location d'espaces

Nos constats

- Une réduction du financement de 5 % pour les espaces en formation générale des jeunes et de 50 % pour les espaces en formation professionnelle et en formation générale des adultes.
- Des établissements au maximum de leur capacité :
 - Des locaux temporaires utilisés pour combler des besoins pérennes.

Nos préoccupations

- Une augmentation des besoins en espaces et une diminution des projets acceptés.
- La fermeture de locaux spécialisés cruciaux à la réussite éducative.
- Des difficultés à offrir un milieu de vie accueillant et stimulant.

Pour passer à l'action

- Financer *a priori* tous les espaces loués par les CSS destinés à accueillir les élèves.
- Ajouter le financement des frais relatifs aux infrastructures louées (frais de gestion d'exploitation et de démantèlement).
- Privilégier la construction permanente.

Nouvelle réglementation sur le bruit

Nos constats

- Une nouvelle réglementation visant à limiter l'exposition des travailleurs au bruit (16 juin 2023).
- Des tests réalisés par une firme mandatée par la FCSSQ :
 - D'autres tests à prévoir afin d'analyser plusieurs situations de travail;
 - Mettre en place des mesures d'atténuation du bruit, voire d'insonoriser.

Nos préoccupations

- Des analyses à venir, évaluées à 5,2 M\$, dans les zones à risque de dépasser les normes établies par la CNESST.
- Des investissements à prévoir afin de s'y conformer.
- Le coût des matériaux pour un gymnase est estimé à 20 000 \$.

Pour passer à l'action

- Financer les coûts engendrés par les exigences réglementaires de la CNESST.

Les retombées sur le terrain

- Réalisation de tests acoustiques dans une variété de situations de travail.
- Investissements dans des installations acoustiques.

Les impacts financiers : 5,2 M\$

Mobilier scolaire, appareillage et outillage

Notre constat

- La désuétude du mobilier scolaire, de l'appareillage et de l'outillage (MAO) s'accroît.

Notre préoccupation

- Les besoins de renouvellement du MAO sont croissants depuis plusieurs années.

Pour passer à l'action

- Bonifier le financement de 5,5 M\$.

Les retombées sur le terrain

- Prise en compte des réalités et des besoins actuels du réseau.

Les impacts financiers : 5,5 M\$

Plan d'intégration des véhicules lourds et des équipements roulants (PIVER)

Nos constats

- Les CSS doivent obligatoirement acquérir des véhicules électriques auprès du Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) – en location – à moins d'obtenir une dérogation.
- Dès le 1^{er} avril 2024, le CGER procédera à l'acquisition et gèrera le parc de véhicules roulants appartenant aux CSS.

Nos préoccupations

- Les CSS utilisent le budget d'investissement pour se procurer un véhicule, mais la location implique le recours à un budget de fonctionnement – lequel ne prévoit pas la location de véhicules.
- Des délais élevés de livraison des véhicules (processus contractuel du Centre d'acquisitions gouvernementales).
- Des délais élevés dans l'entretien et la réparation des véhicules par le CGER.
- Des impacts importants sur plusieurs programmes d'études en formation professionnelle.

Pour passer à l'action

- Prévoir un financement d'opération en fonctionnement suffisant pour couvrir les frais de location.
- S'assurer que les CSS obtiennent les allocations en investissement pour le déploiement des infrastructures nécessaires à l'électrification et à la mise en place du PIVER (mises à niveau des systèmes électriques, achat et installation des bornes de recharge, etc.), et ce, dès l'année en cours.
- Reporter d'un an (du 31 mars 2024 au 31 mars 2025) l'application de l'obligation faite au réseau scolaire pour permettre au CGER de compléter l'intégration des autres organismes et se préparer à accueillir le parc du réseau de l'éducation.
- Exclure les centres de formation professionnelle de l'obligation pour des raisons pédagogiques.
- S'assurer que le CGER puisse accueillir le parc de véhicules roulants des CSS.
- Exclure les régions non desservies par un centre de services CGER.

Transport scolaire



En bref, pour passer à l'action

Transport scolaire – Pour un logiciel à l'ère de l'intelligence artificielle

- Mutualiser le coût de développement d'un système intégré ou acquérir un système existant, financé par le MEQ.

Sécurité en transport scolaire

- Financer:
 - L'achat d'équipements de contention, de prévention et de sécurité;
 - Les ajouts de véhicules diversifiés, dédiés aux besoins particuliers;
 - La formation de base et l'accompagnement du personnel scolaire;
 - L'embauche d'accompagnateurs spécialisés.

Transport scolaire

Pour un logiciel à l'ère de l'intelligence artificielle

Nos constats

- Le principal outil d'organisation des parcours quotidiens date du début 2000.
- Certains CSS développent donc des outils de suivis plus ou moins élaborés.
- D'autres CSS utilisent plutôt des applications ou des logiciels développés ailleurs au Canada.
- Ces outils complémentaires ne sont pas subventionnés par le MEQ.

Nos préoccupations

- La GRICS confirme que l'optimisation de son logiciel ne fait pas partie de ses cinq priorités.
- Le système actuel ne fournit pas toutes les données dont le MEQ a besoin.
- L'optimisation des parcours et des circuits – la principale dépense en transport au MEQ – est tributaire des outils technologiques et de l'expérience des gestionnaires en transport.
- Un exode des techniciens en transport scolaire, qui obtiennent une meilleure rémunération au privé, sinon comme techniciens en administration ou en organisation scolaire.

Transport scolaire

Pour un logiciel à l'ère de l'intelligence artificielle

Pour passer à l'action

- Mutualiser le coût de développement d'un système intégré ou acquérir un système existant :
 - Adaptable aux besoins des CSS;
 - À la fine pointe de la technologie, incluant l'IA;
 - Financé par le MEQ.

Les retombées sur le terrain

- Uniformisation des données.
- Uniformisation des pratiques de gestion.
- Efficacité et efficience des parcours et circuits.
- Optimisation des ressources financières et humaines.
- Accroissement de la sécurité.

Les impacts financiers

- **Économie** sur les coûts de développement, d'acquisition ou de systèmes parallèles.
- **Économie d'échelle** générée par le financement d'une solution technologique.

Sécurité en transport scolaire

Nos constats

- La publication d'un cadre de référence sur les mesures de contrôle prévue pour 2023-2024.
- Une augmentation des incidents de violence et d'indiscipline à bord des véhicules scolaires.

Nos préoccupations

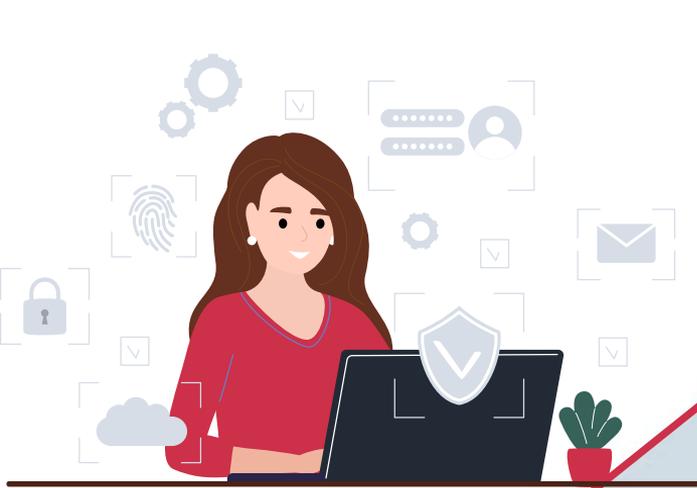
- L'imposition de mesures de contention.
- Le surcroît de main-d'œuvre nécessaire.
- Le surcroît de véhicules dédiés aux besoins particuliers.
- Des coûts financiers supplémentaires non prévus aux règles budgétaires.

Pour passer à l'action

- Financer:
 - L'achat d'équipements de contention, de prévention et de sécurité;
 - Les ajouts de véhicules diversifiés, dédiés aux besoins particuliers;
 - La formation de base et l'accompagnement du personnel scolaire;
 - L'embauche d'accompagnateurs spécialisés.

Les retombées sur le terrain

- Sécurité et bien-être de tous les élèves, des conducteurs de transport scolaire et des usagers de la route.
- Meilleure réponse aux besoins particuliers des élèves vulnérables.



Transformation numérique, culture des données et cybersécurité

En bref, pour passer à l'action

Parc informatique

- Financer le montant total de la désuétude à la hauteur de 300 M\$, dont 175 M\$ pour remplacer les équipements désuets d'ici octobre 2025.
- Maintenir et bonifier les allocations permettant le déploiement d'outils technologiques dédiés aux élèves.
- Bonifier de 4 M\$ les allocations d'accessibilité aux technologies de l'information pour les élèves en adaptation scolaire.
- Bonifier le financement des infrastructures de télécommunication.

Culture des données

- Investir 5,3 M\$ annuellement dans l'intelligence artificielle.
- Financer l'implantation et le maintien de SAGIR.
- Augmenter les allocations annuelles de fonctionnement de 53 M\$.
- Financer les licences Office 365 A5.

Cybersécurité

- Mettre en place un fonds de soutien d'urgence pour la gestion des incidents majeurs de 6,1 M\$, sous forme de mesure protégée.
- Prendre en charge le montant total, par le MEQ, de :
 - Inventaire des actifs;
 - Outil de sensibilisation;
 - Service d'accompagnement et de soutien dans les produits Microsoft, soit 1,5 M\$;
- Bonifier le financement en sécurité de l'information de 6 M\$.

Ressources informationnelles – Pénurie de main-d'œuvre

- Bonifier de 116 M\$ le financement en soutien technique.
- Bonifier la rémunération à la hauteur de 10 %, soit 9,4 M\$.
- Accorder un financement de 10 M\$ supplémentaire.

Parc informatique

Nos constats

- Désuétude du parc informatique.
- Limitation de la modernisation des méthodes d'enseignement.
- Coûts élevés en fonctionnement d'équipements et de systèmes désuets.
- Personnel mobilisé par la désuétude qui ne peut donc pas soutenir adéquatement les utilisateurs.
- 36 % des équipements désuets en novembre 2022.
- Déficit de maintien des actifs évalué à 300 M\$ pour l'ensemble des CSS.

Nos préoccupations

- Le retrait des équipements prévient certains problèmes, mais nuit à la qualité des services éducatifs et administratifs.
- Environ 220 000 équipements informatiques pourraient être retirés le 14 octobre 2025 afin de se conformer aux obligations légales :
 - 16 % des utilisateurs affectés.
- Des postes dans les CSS financés par les projets du Chantier d'intelligence numérique. En cas de diminution du financement, des CSS seront contraints de supprimer des postes.
- PQI 2023-2033 : une diminution de 43 % du financement (161,6 M\$ à 92,5 M\$) en ressources informationnelles pour 2024-2025.

Parc informatique

Pour passer à l'action

- Financer le montant total de la désuétude à la hauteur de 300 M\$, dont 175 M\$ pour remplacer les équipements désuets d'ici octobre 2025.
- Maintenir et bonifier les allocations permettant le déploiement d'outils technologiques dédiés aux élèves.
- Bonifier de 4 M\$ les allocations d'accessibilité aux technologies de l'information pour les élèves en adaptation scolaire, permettant à 5000 élèves d'accéder à un équipement informatique dédié.
- Bonifier le financement des infrastructures de télécommunication.
- Élaborer et rendre disponibles aux CSS des allocations quinquennales en investissement.

Les retombées sur le terrain

- Remplacement des équipements, renforcement de la sécurité du parc et prévention des bris de services.
- Financement récurrent et équitable incluant un standard de base pour chaque CSS.
- Scolarisation sans interruption des élèves.
- Renouvellement et rehaussement des infrastructures de télécommunication pour soutenir le virage numérique.

Les impacts financiers : 304 M\$

Culture des données

Nos constats

- Les dépenses de fonctionnement augmentent rapidement en raison de l'abonnement aux licences numériques et aux services infonuagiques.
- La diversification constante des outils numériques accentue la pression sur les CSS.

Nos préoccupations

- Les CSS doivent se conformer à de nouveaux encadrements légaux, réglementaires et administratifs dont :
 - Transformation numérique des systèmes administratifs – Implantation de SAGIR;
 - Programme de consolidation des centres de traitement informatique;
 - Projet de loi 25 sur les renseignements personnels et les 18 mesures minimales en sécurité de l'information;
 - Chantier sur l'intelligence numérique;
 - Numérisation des épreuves uniques;
 - Audits en sécurité de l'information;
 - Nombreuses redditions de comptes.

Culture des données

Pour passer à l'action

- Investir 5,3 M\$ annuellement dans l'intelligence artificielle.
- Financer l'implantation et le maintien de SAGIR.
- Augmenter les allocations annuelles de fonctionnement de 53 M\$.
- Financer les licences Office 365 A5.
- Mettre en œuvre un plan de redressement informatique.

Les retombées sur le terrain

- Poursuite de la transition des logiciels aux licences numériques et aux services infonuagiques.
- Optimisation des services administratifs pour transmettre des données de qualité requises par le MEQ.

Les impacts financiers : 58,3 M\$

Cybersécurité

Nos constats

- L'accroissement du niveau de sécurité attendu par le MCN détourne le personnel en ressources informationnelles de son rôle en soutien à la mission éducative des CSS.
- Le cumul des fonctions par le responsable des ressources informationnelles et le secrétaire général du CSS :
 - Gouvernance en sécurité de l'information;
 - Responsable de la protection; des renseignements personnels (RPRP);
 - Chef de la sécurité de l'information organisationnelle (CSIO);
 - Coordonnateur organisationnel des mesures en sécurité de l'information (COMSI).
- Aucune compensation financière pour l'obligation de disponibilité du COMSI.

Nos préoccupations

- Une capacité limitée de répondre correctement et dans les délais requis lors d'un incident majeur.
- Un enjeu de disponibilité du personnel en cas d'incident majeur hors des heures d'ouverture.
- Le cumul des fonctions met en péril l'indépendance des décisions.
- Une incapacité à maintenir et à améliorer le niveau de sécurité (formation, manque de personnel, attractivité/rétention) pour atteindre une bonne gestion du risque.
- Une capacité limitée à se prémunir contre une fuite de données.
- Une difficulté à respecter les 18 seuils minimaux en sécurité de l'information.

Cybersécurité

Pour passer à l'action

- Pour chaque CSS, créer et financer les postes suivants : 1 CSIO, 2 COMSI, 1 RPRP.
- Créer des profils de postes spécialisés avec une échelle différente pour les analystes et architectes en sécurité de l'information.
- Disposer d'une formation professionnalisante.
- Mettre en place un fonds de soutien d'urgence pour la gestion des incidents majeurs de 6,1 M\$, sous forme de mesure protégée.
- Prendre en charge le montant total, par le MEQ, de :
 - Inventaire des actifs;
 - Outil de sensibilisation;
 - Service d'accompagnement et de soutien dans les produits Microsoft, soit 1,5 M\$;
- Bonifier le financement en sécurité de l'information de 6 M\$.

Les retombées sur le terrain

- Fonds d'urgence permettant de payer les heures supplémentaires, les frais d'enquête, de soutien, etc.
- Formalisation des postes en sécurité de l'information.
- Mutualisation et accès à l'information par le MEQ.
- Respect des 18 seuils minimaux en sécurité de l'information.

Les impacts financiers : 13,6 M\$

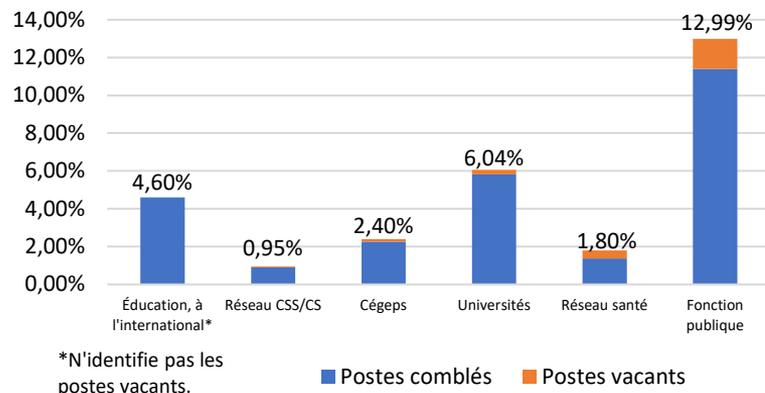
Ressources informationnelles

Pénurie de main-d'œuvre

Notre constat

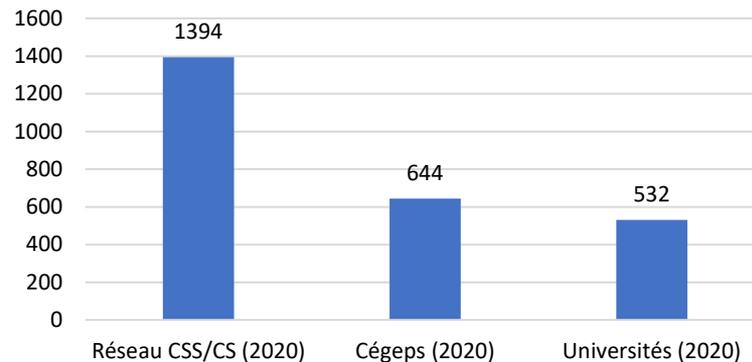
- Alors que le personnel optimise l'efficacité des CSS, le manque d'effectifs et le sous-financement limitant l'embauche persistent.

Proportion des postes internes en ressources informationnelles par rapport au personnel total



Source : voir note ¹.

Nombre d'utilisateurs, par poste interne en soutien aux utilisateurs



Source : voir note ².

Ressources informationnelles

Pénurie de main-d'œuvre

Pour passer à l'action

- Bonifier de 116 M\$ le financement en soutien technique.
- Assurer la mise à jour des plans de classification des effectifs afin de maintenir le personnel en emploi et rendre plus attractifs les postes offerts.
- Bonifier la rémunération à la hauteur de 10 %, soit 9,4 M\$.
- Accorder un financement de 10 M\$ supplémentaire.

Les retombées sur le terrain

- Amélioration des capacités d'attraction et de rétention.
- Embauche de nouvelles ressources permanentes en soutien au développement d'une culture du numérique.
- Embauche d'au moins une ressource professionnelle en soutien numérique par CSS.

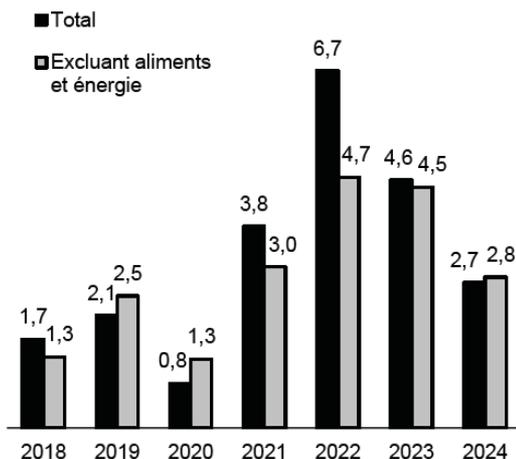
Les impacts financiers : 135,4 M\$



Contexte inflationniste

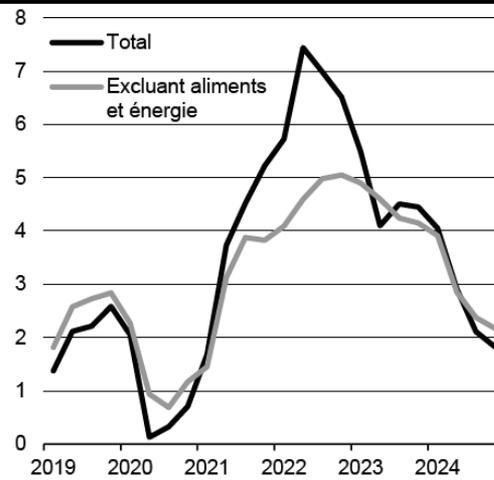
Contexte inflationniste

IPC au Québec
(variation en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

IPC au Québec
(variation annuelle en pourcentage)

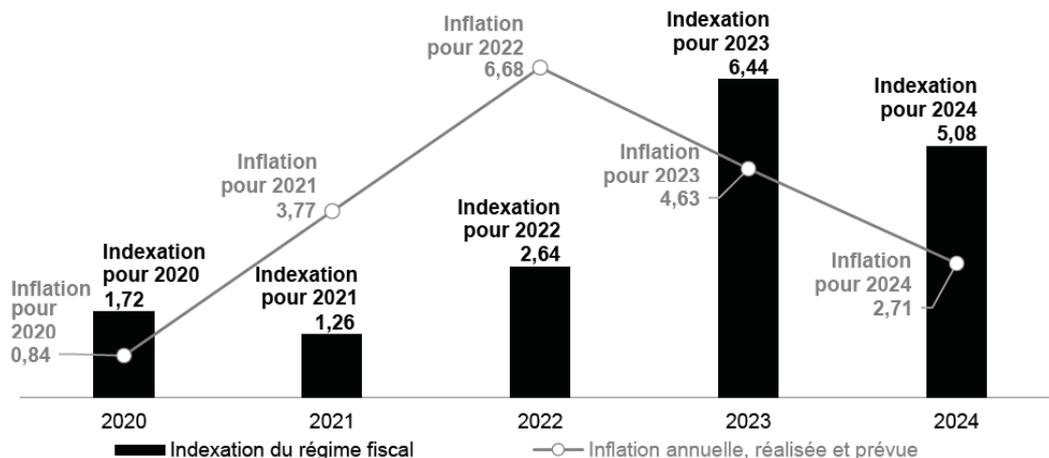


Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Source : Ministère des Finances du Québec, Le point sur la situation économique du Québec. Automne 2023, 2023, p. C.20.
https://www.finances.gouv.qc.ca/Budget_et_mise_a_jour/maj/documents/AUTFR_lepointNov2023.pdf

Contexte inflationniste

Évolution du taux d'indexation de 2020 à 2024 (en pourcentage)



Note : Le taux d'indexation correspond à la variation en pourcentage de l'indice des prix à la consommation du Québec (IPC Québec), sans l'alcool, le tabac et le cannabis récréatif, entre la période de 12 mois se terminant le 30 septembre de l'année et celle ayant pris fin le 30 septembre de l'année précédente.

Source : Ministère des Finances du Québec, Le point sur la situation économique du Québec. Automne 2023, 2023, p. B.8.
https://www.finances.gouv.qc.ca/Budget_et_mise_a_jour/maj/documents/AUTFR_lepointNov2023.pdf

Contexte inflationniste

Nos constats

- L'indexation des dernières années ne permet pas de rattraper la hausse de l'inflation.
- Même en considérant les projections pour 2024, la cible n'est pas atteinte:
 - **Inflation réelle et projetée**, de 2020 à 2024 : 18,63 %
 - **Indexation réelle et projetée**, de 2020 à 2024 : 17,14 %
- Les aléas du marché de la construction défavorisent les CSS.
- Les CSS subissent une perte importante de leur pouvoir d'achat.

Nos préoccupations

- Les projets en infrastructures des CSS – investissements et dépenses de fonctionnement – sont lourdement affectés.
- Un exode de la main-d'œuvre en construction dans les CSS.
- Une augmentation des dépenses dans plusieurs secteurs de l'économie.

Pour passer à l'action

- Financer le rattrapage des indexations de 3,86 % pour compenser l'**inflation réelle** de 2020 à 2023.
- Indexer les budgets pour 2024-2025 selon l'**inflation projetée** pour 2024.

Les retombées sur le terrain

- Les CSS peuvent se doter de moyens d'offrir une école publique accueillante et accessible.



Lois, règlements et sous-financement

Loi modernisant le régime de santé et de sécurité au travail

Nos constats

- Le montant de financement des besoins locaux (MFBL) pour 2023-2024 inclut un rajustement de 7,8 M\$ pour financer les dispositions légales introduites par le projet de loi 59.
- Le besoin de financement s'élève plutôt à 25 M\$.

Nos préoccupations

- Les leviers monétaires et les ressources humaines ne permettent pas de conclure des ententes satisfaisantes avec les syndicats quant aux mécanismes de participation des travailleurs ni de mettre en place des mécanismes de prévention conformes aux exigences de la CNESST.
- Certaines ressources humaines dédiées aux services aux élèves sont plutôt occupées à répondre aux exigences légales.
- Le financement de ces obligations est puisé à même les sommes destinées aux services aux élèves.

Pour passer à l'action

- Bonifier le financement de 17,2 M\$.

Les retombées sur le terrain

- Frais relatifs à l'assujettissement des CSS aux mécanismes de prévention des régimes intérimaires de la LMRSSST couverts.
- Libération des représentants des travailleurs en santé et sécurité au travail.
- Libération des participants aux comités de santé et de sécurité du travail.

Les impacts financiers : 17,2 M\$

Enjeux périphériques

Planification budgétaire des CSS pour 2024-2025

Nos constats

- Certaines obligations communes aux CSS, sans tenir compte de leur taille respective.
- Une répartition des sommes sur des bases parfois inadéquates.
- Des sommes souvent insuffisantes, notamment pour l'embauche d'une ressource requise dans les petits CSS.

Pour passer à l'action

- Octroyer un seuil minimum permettant l'embauche d'un employé à temps complet.

Financement d'une association sectorielle paritaire (ASP) en santé et en sécurité au travail dans le secteur scolaire

Notre constat

- Le secteur de l'éducation n'est pas desservi par une ASP.

Pour passer à l'action

- Prévoir l'effet d'un ajustement du taux de cotisation des CSS à la CNESST et le financement associé.

Les retombées sur le terrain

- Financement d'une ASP dans le secteur scolaire.
- Réponse plus adéquate aux multiples risques présents en milieu scolaire.

Enjeux périphériques

Compressions récurrentes

Pour passer à l'action

- Abolir les compressions récurrentes dans le réseau de l'éducation.

Les retombées sur le terrain

- Réinvestissement de 375 M\$ en dépenses de fonctionnement, au bénéfice des élèves.

Les impacts financiers : 375 M\$

Montant de financement des besoins locaux

Nos constats

- Une formule de partage pour les besoins locaux désuète.
- Une hypothèse de ressources constantes inadéquate.
- Des besoins de base financés inéquitablement.

Pour passer à l'action

- Accroître la subvention d'équilibre fiscal.

Les retombées sur le terrain

- Élargissement de l'enveloppe pour le financement des besoins locaux.
- Équité accrue entre les CSS.

Enjeux périphériques

Limitation de l'indexation de certains tarifs gouvernementaux

Notre constat

- Le principe d'autofinancement est ébranlé, en particulier lors d'une diminution de la clientèle.

Notre préoccupation

- Les services de garde, la surveillance le midi et les droits de scolarité pour les non-résidents du Québec seront confrontés à un déficit.

Pour passer à l'action

- Compenser à la marge le manque à gagner en cas de diminution de clientèle.
- Ajuster les règles budgétaires en conséquence.

Sources

¹ Secrétariat du Conseil de trésor, *Portrait de la main-d'œuvre...*, 2021, p.7, p.15 et p.18. Gartner, *IT Key Metrics Data 2021 : Industry Measures, Education Analysis*, 2020, p.10. Ministère de la Santé et des Services sociaux, « Portrait du personnel des établissements publics et privés conventionnés du réseau de la santé et des services sociaux », *Ressources humaines*, 2021, en ligne, <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-services-sante-services-sociaux/ressources-humaines/> . *Ressources humaines*, 2021, en ligne. SCT, *L'effectif de la fonction publique du Québec 2019-2020*, 2020, p.3, en ligne, https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/effectif_fonction_publique/1920/Partie2_Equivalents_temps_complets_1520.pdf

² Secrétariat du Conseil du trésor, *Portrait de la main-d'œuvre...*, 2021, p.157, p.231 et p.280. Données du ministère de l'Éducation sur la fréquentation scolaire et le personnel, 2019-2020.